



Guide d'organisation des formations Officiels B de water-polo

Ligue AURA 2024/2025

Responsable de la formation Officiels sur la Ligue AURA

Aurély BLANCHARD – aurelybcd@gmail.com

Composition du groupe de travail « Officiels water-polo » de la Ligue AURA :

Référent des départements :

Ain/Rhône/Loire/ Allier: Pascal PLANCHON planchonpascal57@gmail.com

Isère : Aurélie BLANCHARD aurelybcd@gmail.com

Cantal/Puy de Dôme/Drôme/Ardèche : Xavier MAZURIER xavier.mazurier07@wanadoo.fr

Savoie / Haute-Savoie : Pascal Bouchez bouchez.pascal@gmail.com

Étapes formations

◇ ETAPE 1

Un club doit demander une formation officiel B à son responsable de département par l'intermédiaire d'un courrier aux secrétariat de la ligue secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr et au responsable de la formation aurelybcd@gmail.com

Pour intervenir et à organiser cette formation dans votre département, sous réserve que le club présente un minimum de 10 candidats. En cas de difficulté à réunir ce nombre de participants, nous vous encourageons vivement à solliciter les autres clubs de votre département afin de trouver des candidats potentiels.

Condition de validité de la session de formation :

- Minimum 10 candidats
- Si moins de 10 candidats, minimum 2 clubs représentés

Prérequis pour le candidat :

- Être licencié à la FFN
- Être âgé d'au moins 16 ans le jour de la validation de la pratique
- Avoir candidaté auprès de la Ligue (par retour de formulaire d'inscription)
- Avoir pris connaissance du règlement et de la circulaire de formation. Site Ligue

◇ ETAPE 2

- Le responsable de département prévient Pascal BOUCHEZ.
- Le responsable de département a la charge de prévenir les autres clubs du département.
- Le club prévient les autres club du département

◇ ETAPE 3 la formation

Partie théorique : 2 sessions de 2h, dont le QCM de validation (35 questions, 5 fautes maximum autorisées pour valider + saisie d'une feuille de match fictive

=> Le formateur renvoie les résultats de l'examen théorique à Aurely Blanchard

Partie pratique : 5 matchs à officier aux 3 postes (à faire valider par l'officiel A du match sur le livret d'évaluation). A réaliser en 12 mois.

=> les candidats renvoient à Aurely Blanchard leur livret de stage pratique une fois qu'il est complet.

◇ ETAPE 4

La saisie de la réussite du diplôme d'Officiel B est réalisée par Pascal BOUCHEZ sur Extranat. Ainsi, à partir de ce moment-là, lorsque le nouvel officier B tient la table sur un match, il peut être saisi sur Extranat à son poste et comptabiliser ses participations et suivre sa progression.

Recyclage :

Officiels B : recyclage tous les 4 ans maximum (ce qui correspond aux changements potentiels de règleme